

► Environnement



© Angela Jones - Fotolia.com

► Contact

**Pôle Qualité Hygiène Sécurité
Environnement**

05 61 10 47 45
mccgarbay@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Mettre en conformité au regard de la réglementation, la gestion des déchets et des eaux usées de l'entreprise.

► Bénéficiaire

Entreprise artisanale.

► Description de la prestation

- Le diagnostic de la gestion des déchets et des eaux usées de l'entreprise.
- Les préconisations de solutions techniques.
- L'élaboration d'un programme d'action environnemental pour traiter les problèmes identifiés.
- Le montage d'un dossier de demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau Adour Garonne pour financer les investissements à réaliser.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous en entreprise.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE